

CENT-NEUVIÈME RÉUNION RÉGULIÈRE

**tenue le 29 janvier 2009 à 19 heures
par vidéoconférence et au siège social**

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillères et conseillers :

en personne : D. Breton, A. Brunelle, B. Caron, C. Gleeson, L. Mayer

par vidéoconférence : J. Lorek, M. Owca, S. Payeur, J.-P. Pelletier

élève-conseillère : V. Mauro

Administration : S. Mauro, J. Bélanger, Y. Bolduc, T. Dechêne, R. Lepage,
V. McCullough, L. Houghton

Absences : F. Marcotte Roy

1. APPEL DES MEMBRES ET PRIÈRE D'OUVERTURE

La présidente, Conseillère Brunelle, débute la réunion à 19 heures et invite la directrice de l'éducation, Mme Sylvianne Mauro, à réciter la prière.

Résolution n° 109-01 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseillère Gleeson

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales consigne l'absence non-autorisée de Conseillère Marcotte Roy à la réunion du 29 janvier 2009.

Adopté

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 109-02 proposée par Conseillère Mayer, appuyée de Conseillère Owca

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la 109^e réunion régulière, tenue le 29 janvier 2009, tel que présenté.

Adopté

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

4.1 Douzième réunion annuelle du 7 décembre 2008

Résolution n° 109-03 proposée par Conseiller Caron, appuyée de Conseillère Breton

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 12^e réunion annuelle tenue le 7 décembre 2008, tel que présenté.

Adopté

4.2 Cent-huitième réunion régulière du 7 décembre 2008

Résolution n° 109-04 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseiller Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 108^e réunion régulière tenue le 7 décembre 2008, tel que présenté.

Adopté

5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Néant.

6. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS

Néant.

7. RAPPORTS

7.1 Rapport de la présidente

7.1.1 Consultation sur la gouvernance des conseils scolaires

Conseillère Brunelle mentionne qu'elle a participé à la consultation du ministère de l'Éducation tenue le 12 janvier 2009 avec Conseillères Payeur et Gleeson. Elle a partagé nos commentaires avec Carole Drouin, la directrice générale de l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques. Le Conseil enverra les réponses aux questions de la consultation aux membres élus.

7.2 Rapport de l'élève-conseillère

Victoria Mauro présente son rapport des activités qui se dérouleront au secondaire prochainement. Elle souligne qu'il y a eu peu d'activités car les élèves se préparent pour la période d'examens. Le RECFO a demandé un financement du MÉO pour refléter celui donné aux élèves conseillers anglophones. L'option du financement pour le voyage en Florence est à l'étude par les parents et une décision sera prise à la prochaine réunion du groupe de voyage.

7.3 Rapport de la directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière

7.3.1 Rapport mensuel des directions d'école

Mme Mauro présente les rapports mensuels des directions d'école pour les mois de novembre et décembre. Mme Mauro mentionne que le Conseil et ses écoles sont de plus en plus visibles au niveau de la province. Nos écoles et notre personnel soumettent des articles et des projets qui sont publiés dans des revues telles que l'AREFlexion et CODE Chronicles. Elle mentionne aussi la revue *Mag à moi* et le premier numéro de *Mini mag*, deux revues qui comprennent des projets des écoles au niveau provincial et qui font mention de nos élèves.

7. RAPPORTS (suite)

7.3 Rapport de la directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière (suite)

7.3.1 Rapport mensuel des directions d'école (suite)

Mme Mauro lit une lettre de la famille Gauthier qui est déménagée dans la région d'Ottawa. Ces parents de Terrace Bay mentionnent leur appréciation de la qualité de l'enseignement que leurs filles ont reçu à l'école catholique Franco-Terrace. Leurs enfants réussissent très bien aux niveaux académique et social dans leurs nouvelles écoles.

Mme Mauro indique qu'elle débutera sous peu ses visites à chaque école en région.

7.3.2 Rapport mensuel des effectifs scolaires

M. Yvon Bolduc, directeur du Service des finances, présente les rapports des effectifs scolaires pour les mois de novembre et décembre. Ceux-ci représentent une perte nette de 12 élèves (12,5 ETP) entre le 31 octobre et le 31 décembre 2008.

7.3.3 Directives administratives

Mme Mauro explique le changement portant sur la façon de présenter les directives administratives aux conseillères et conseillers. Celles-ci seront envoyées aux membres élus à titre d'articles d'information, ce qui permettra une mise en œuvre plus efficace pour le personnel suivant l'élaboration ou la révision des directives administratives.

8. RAPPORT DES COMITÉS

8.1 Comité consultatif pour l'enfance en difficulté

Conseillère Breton présente les rapports des réunions du comité consultatif pour l'enfance en difficulté tenues les 8 décembre 2008 et 12 janvier 2009 et répond aux questions des conseillères et conseillers. Il est à noter que la prochaine réunion du CCED aura lieu le mardi 17 février et non le 9 février tel qu'indiqué dans le calendrier des réunions.

Résolution n° 109-05 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseiller Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales envoie une lettre à Monsieur Barry Finlay, directeur des politiques et des programmes de l'enfance en difficulté au ministère de l'Éducation, au sujet du financement du logiciel Kurzweil.

Adopté

Résolution n° 109-06 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseiller Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les rapports du comité consultatif pour l'enfance en difficulté, tels que présentés.

Adopté

8.2 Comité des politiques

Néant.

8.3 Comité d'audience pour suspension ou renvoi

Néant.

8.4 Comité pour l'apprentissage parallèle dirigé

Néant.

8. RAPPORT DES COMITÉS (suite)

8.5 Comité des présidences des comités du Conseil

Néant.

8.6 Comité de la participation des parents

Néant.

8.7 Comité des finances

Conseillère Gleeson présente le rapport du comité des finances et mentionne les points saillants qui sont ressortis à cette réunion. Elle invite Conseillère Brunelle à expliquer les changements proposés portant sur les dépenses des conseillers scolaires. Conseillère Brunelle rappelle que le MÉO est en train de revoir la gouvernance et de procéder à l'examen de tous les conseils scolaires en province. Les changements proposés visent à aligner nos pratiques avec les pratiques réussies identifiées par le MÉO. Un point de clarification a été soulevé par Conseiller Pelletier en ce qui a trait aux frais de stationnement à l'aéroport. Il est confirmé que ces dépenses seraient remboursées. Conseillère Gleeson demande à M. Bolduc d'expliquer les changements proposés à la façon de présenter les rapports des états financiers. Les nouveaux rapports reflèteront un portrait global par trimestre selon un format semblable aux rapports soumis annuellement. Ceci permettra une analyse plus détaillée de l'état financier au courant de l'année. Dans la mesure du possible, ce nouveau format sera utilisé lors des réunions en face-à-face. M. Bolduc apporte ensuite quelques précisions portant sur l'assurance pour les conseillers scolaires.

Résolution no 109-07 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseillère Breton

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les principes directeurs pour les dépenses des conseillers scolaires, tels que présentés.

Adopté

Résolution n° 109-08 proposée par Conseillère Mayer, appuyée de Conseillère Gleeson

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les modifications à la façon de présenter les rapports de l'état financier.

Adopté

Résolution n° 109-09 proposée par Conseiller Lorek, appuyée de Conseiller Caron

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport du comité des finances, tel que présenté.

Adopté

9. ARTICLES À CONSIDÉRER

9.1 État financier 2008-2009 au 31 décembre 2008

M. Bolduc présente le rapport des activités des états financiers au 31 décembre 2008. Les rapports seront présentés selon le nouveau format à compter de la réunion en face-à-face au mois de mars.

Résolution n° 109-10 proposée par Conseillère Breton, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport de l'état des activités financières 2008-2009 au 31 décembre 2008, tel que présenté.

Adopté

9. ARTICLES À CONSIDÉRER (suite)

9.2 Sorties éducatives

Mme Mauro donne un aperçu des sorties éducatives planifiées prochainement.

Résolution n° 109-11 proposée par Conseillère Mayer, appuyée de Conseillère Breton

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la demande de sortie éducative présentée par l'École secondaire catholique de La Vérendrye afin de permettre à cinq élèves inscrits à l'équipe sportive de ski de fond de participer aux activités prévues pendant l'année 2008-2009; et

QUE le Conseil approuve les activités périlleuses prévues au cours de ces sorties éducatives.

Adopté

Résolution n° 109-12 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Owca

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la demande de sortie éducative présentée par l'École catholique de l'Enfant-Jésus afin de permettre à 26 élèves de la maternelle à la 8^e année de participer à la sortie éducative à Dryden Ski Hill le 10 février et le 4 mars 2009; et

QUE le Conseil approuve les activités périlleuses prévues au cours de cette sortie éducative.

Adopté

Résolution n° 109-13 proposée par Conseiller Caron, appuyée de Conseiller Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la demande de sortie éducative présentée par l'École catholique Franco-Terrace afin de permettre à 4 élèves de la 4^e à la 8^e année de participer à la sortie éducative à Trestle Ridge Ski Hill une fois entre le 2 février et le 13 mars 2009; et

QUE le Conseil approuve les activités périlleuses prévues au cours de cette sortie éducative.

Adopté

Résolution n° 109-14 proposée par Conseiller Lorek, appuyée de Conseillère Breton

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la demande de sortie éducative présentée par l'École Val-des-Bois afin de permettre à 16 élèves de la 5^e à la 8^e année de participer aux sorties éducatives à Superior Slopes quatre fois entre le 29 janvier et le 31 mars 2009; et

QUE le Conseil approuve les activités périlleuses prévues au cours de cette sortie éducative.

Adopté

Résolution n° 109-15 proposée par Conseillère Mayer, appuyée de Conseillère Owca

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la demande de sortie éducative présentée par l'École Val-des-Bois afin de permettre aux groupes d'élèves suivants de participer aux sorties éducatives à Marathon Cross Country Ski Club, soit, 8 élèves du Jardin entre les 6 et 20 février 2009, 22 élèves de la 1^{re} à la 4^e entre les 4 et 22 février et 16 élèves de la 5^e à la 8^e entre les 3 et 21 février 2009; et

QUE le Conseil approuve les activités périlleuses prévues au cours de ces sorties éducatives.

Adopté

9. ARTICLES À CONSIDÉRER (suite)

9.2 Sorties éducatives (suite)

Résolution n° 109-16 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseiller Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la demande de sortie éducative présentée par l'École catholique Franco-Supérieur afin de permettre à 44 élèves de la 4^e année de participer à la sortie éducative au centre en plein air Nor'West le 23 février 2009; et

QUE le Conseil approuve les activités périlleuses prévues au cours de cette sortie éducative.

Adopté

Résolution n° 109-17 proposée par Conseillère Breton, appuyée de Conseillère Owca

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la demande de sortie éducative présentée par l'École catholique Franco-Supérieur afin de permettre à 28 élèves de la 6^e année de participer à la sortie éducative au centre Kamview les 2, 9, 23 février et le 4 mars 2009 et

QUE le Conseil approuve les activités périlleuses prévues au cours de cette sortie éducative.

Adopté

9.3 Révision de la politique « Remboursement des dépenses – conseillers scolaires »

La politique « Remboursement des dépenses – conseillers scolaires » a fait l'objet d'une révision pour refléter les principes directeurs des dépenses des conseillers scolaires tels qu'approuvés à l'article 8.7.

Résolution n° 109-18 proposée par Conseiller Caron, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les modifications à la politique « Remboursement des dépenses – conseillers scolaires », telles que présentées.

Adopté

10. ARTICLES D'INFORMATION

Conseillère Brunelle encourage les conseillères et les conseillers à compléter le sondage du Réseau local d'intégration des services de santé au sujet de la planification des soins de santé. Les résultats serviront à définir les besoins de la communauté francophone et démontreront la présence d'une communauté francophone dans le Nord-Ouest. Elle fera parvenir le lien électronique aux membres.

- 10.1 CSDCAB (01/09 et 02/09) : Mise à jour du calendrier des réunions du Conseil et de ses comités
- 10.2 Calendrier de formation (01/09 et 02/09)
- 10.3 ACELF (01/12/08) comm : La SNF dévoile ses couleurs!
- 10.4 Revue (décembre 2008) : Pour parler profession
- 10.5 MÉO (27/11/08) lettre : Élaboration des Subventions pour les besoins des élèves
- 10.6 MÉO (11/12/08) comm : L'Ontario rendra les écoles encore plus sûres
- 10.7 CSDCAB (09/12/08) comm : Angèle Brunelle réélue au poste de présidente du CSDCAB
- 10.8 AFOCSC (12/12/08) comm : L'AFOCSC devant la Cour suprême du Canada dans l'affaire Nguyen
- 10.9 AREF (12/08) 2 extraits du bulletin d'info : Expériences stimulantes qui parlent au cœur et Accueil inoubliable
- 10.10 ACCEC (12/08) : Bulletin de nouvelles

10. ARTICLES D'INFORMATION (suite)

- 10.11 AFOCSC (17/12/08) extrait de l'Express de Toronto : L'AFOCSC en Cour suprême
- 10.12 MÉO (17/12/08) : Lettre de la ministre de l'Éducation
- 10.13 OFA (18/12/08) comm : Le gouvernement McGuinty dévoile sa stratégie « L'Accent sur la jeunesse »
- 10.14 MÉO (05/01/09) comm : L'Ontario continue d'investir dans ses élèves
- 10.15 Directive administrative – D-005, Vérification des antécédents criminels - personnel
- 10.16 Directive administrative – B-002, Sorties éducatives, culturelles et sportives
- 10.17 MÉO (19/01/09) comm : Apporter sa contribution en éducation
- 10.18 MÉO (20/01/09) comm : Les élèves de l'élémentaire auront 750 000 nouveaux livres
- 10.19 Découpures de journaux

11. QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Néant.

RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 109-19 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseiller Caron

QUE Conseillère Payeur assume la présidence et que l'on siège en comité plénier pour considérer les questions suivantes :

Rapport de la présidente

Administration

Finances et immobilisations

Ressources humaines

Questions des membres

et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur l'éducation.

Adopté

Résolution n° 109-CP05 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseillère Breton

QUE l'on retourne en séance régulière et que l'on fasse rapport des délibérations du comité plénier.

Adopté

12. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 109-CP01 proposée par Conseiller Pelletier, appuyée de Conseillère Owca

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les recommandations du comité d'admission afin d'inscrire Sage Laliberté en 6^e année à l'école catholique Franco-Supérieur à compter du 2 février 2009, selon les dispositions de l'article 293(1) de la Loi sur l'éducation.

Adopté

Résolution n° 109-CP02 proposée par Conseillère Breton, appuyée de Conseillère Gleeson

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport de dotation du personnel, n° RH 2008-09 :13, tel que présenté.

Adopté

12. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS (suite)

Résolution n° 109-CP03 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseiller Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les recommandations portant sur les conditions de travail des employés temporaires non affiliés à une unité de négociation, telles que présentées dans le rapport n° RH 2008/09-14.

Adopté

Résolution n° 109-CP04 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseiller Caron

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les recommandations portant sur les conditions de travail des membres du personnel non syndiqué, telles que présentées dans le rapport n° RH 2008/09-15.

Adopté

Résolution n° 109-20 proposée par Conseiller Caron, appuyée de Conseillère Breton

QUE le rapport du comité plénier soit accepté tel que présenté.

Adopté

13. AVIS DE PROPOSITIONS

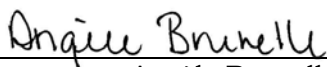
Néant.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ET PRIÈRE

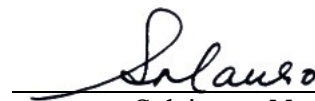
Résolution n° 109-21 proposée par Conseiller Caron, appuyée de Conseillère Mayer

QUE la séance de la 109^e réunion régulière du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales, tenue le 29 janvier 2009, soit levée à 20 h 35.

Adopté



Angèle Brunelle
présidente



Sylvianne Mauro
directrice de l'éducation

/lh